

Arrivé au niveau de La Grande Chaume depuis le chemin qui remonte depuis le flanc de coteau, on arrive directement à l'emplacement d'une carrière. Au fond de l'arrondi de celle-ci, on découvre l'entrée du réseau souterrain.

C'est immense, labyrinthique, marqué de flèches, de morceaux de scotch light, et de plaques numéro de parcelles souterraines.

Un panneau du comité départemental de spéléologie (CDS21) avertit du danger d'égarement, et d'éboulement. C'est un vrai dédale avec des puits d'une dizaine de mètres donnant sur l'extérieur, des salles gigantesques, et qui sont par ailleurs un véritable dortoir à chauves-souris ! Rhinolophes, murins... C'est à cause de ce site d'hibernage (mais pas seulement) que le site de la Grande Chaume a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (n° 2025-02).

Il existe également d'autres entrées (3 autres) pour cette mine, supposée être d'un seul tenant - abstraction faite des nombreux puits d'aération qui percent le plateau et constituent des regards sur le réseau de galeries.

André Beuchot fait état d'une douzaine de km.

Citons-le textuellement :

*« Sur les hauteurs de Santenay, au lieu-dit La Montagne ou la Grande Chaume, plusieurs carrières souterraines fournissaient autrefois la dolomie utilisée pour la fabrication du verre. De nombreuses galeries et puits sillonnent le plateau, en totalisant une douzaine de kilomètres de réseau ! À l'intérieur, on croise poudrières et restes de rails. On trouve également les vestiges d'installations de broyage de la dolomie. »*

